

Le Botanique sera expulsé du Cirque royal en juillet 2017

SPECTACLES Brussels Expo a présenté son projet pour la salle de la rue de l'Enseignement

► L'offre du Botanique et du Sportpaleis est rejetée.

► Brussels Expo pourra proposer aux organisateurs un éventail de salles de 1.000 à 15.000 places.

J eudi dernier, le collège de la Ville de Bruxelles a annoncé qu'il proposera au conseil communal d'attribuer la gestion du Cirque royal à l'ASBL Brussels Expo. Le Botanique, qui depuis 1999 gère le Cirque, a également rentré un projet, en association avec le Sportpaleis qui s'engageait à apporter 3 millions d'euros, mais en vain. L'appel d'offres imposé au collège par une action du Bota auprès du Conseil d'État n'aura servi qu'à confirmer le désir de la Ville de confier la concession de cette salle qui lui appartient à Brussels Expo, qui a déjà la Madeleine et le Palais 12 dans son portefeuille.

Brussels Expo a présenté mardi à la presse son projet en 50 actions non chiffrées. Denis Del-

forge, son patron, a d'abord rappelé que son groupe « autonome, dynamique et prospère » affiche au travers de ses salles et d'un festival (le BSF) un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros, avec une marge brute bénéficiaire de 5 millions entièrement réinvestis dans les infrastructures gérées par ses soins. Il annonce 3 millions de visiteurs par an dont un dans l'entertainment (les salons commerciaux sont aussi de son ressort, comme

le sera le projet NEO sur le plateau du Heysel). Tout cela en fonds propres, sans subsides structurels.

Pour emporter le marché, Brussels Expo a dû répondre aux trois critères imposés par la Ville : 1) la redynamisation de la salle. 2) l'apport d'une dimension touristique et des affaires.

3) la qualité d'un modèle économique. Des exigences suffisamment floues pour y répondre par cinquante actions assez théoriques frôlant plus d'une fois la langue de bois. On ne va pas les énumérer toutes mais, pour résumer, disons qu'on a l'impression que le Cirque royal n'existait

pas avant aujourd'hui. Ça va de :

« améliorer les processus d'exploitation en matière de sécurité » (comme si on avait à déplorer de nombreux incidents jusqu'ici !), à « faire une étude sur les accès des personnes à mobilité réduite de la salle afin d'en optimiser son accessibilité » (ces mêmes personnes avaient déjà accès à la salle, nous semble-t-il !), en passant par la « mise en place de cartes de fidélité » (et la Bota-carte, c'était quoi ?), ou la « mise en place d'une politique tarifaire » (mais ce sont les promoteurs - agences de booking - qui fixent le prix du ticket !), etc., etc.

Les agences n'auront plus qu'un seul interlocuteur pour leur proposer différentes jauges de salles

En fait, rien ne va vraiment changer pour le consommateur dans un premier temps. Denis Delforge reconnaît qu'il n'y aura pas de fermeture pour travaux dans l'immédiat. Études et audits en tout genre doivent d'abord être réalisés. Brussels Expo a bien sûr pour elle une force de frappe réelle, avec de

gros sponsors qui auront un accès VIP facilité, avec une « data base » qui lui permet de communiquer aisément en proposant un ensemble de salles et d'activités. Les agences de booking n'auront plus qu'un seul interlocuteur pour leur proposer différentes jauges de salles, de la Madeleine (1.000 et bientôt 1.500 quand la mezzanine sera accessible) au Palais 12 (de 5.000 à 15.000) en passant par le Cirque (2.000 maximum).

Brussels Expo aura une politique de marketing plus offensive. Comme l'a rappelé Denis Delforge : « On est gestionnaire de salles, on ne programme pas. Ce sont les promoteurs qui le font. » Denis Gerardy, directeur de la Madeleine et du BSF, et acteur dans le milieu musical de longue date, est le garant de la diversité musicale. Son souci de soutenir la production locale rejoint tout à fait ce que le Botanique fait depuis tant d'années. Il parle d'utiliser davantage les écuries se trouvant sous la salle, ce qui se trouve dans le projet défendu par le Botanique. Bref, le Cirque royal est une belle qu'on s'arrache sans la violer. ■

THIERRY COLJON

COMMENTAIRE

THIERRY COLJON

TOUT ÇA POUR ÇA ? MERCI

Bien sûr que tout était joué d'avance. Dès le départ, le Collège bruxellois avait décidé de confier à Brussels Expo la gestion du Cirque royal, afin de l'ajouter à son offre incluant le Palais 12 et la Made-

leine. Sans parler du BSF qui pourra en août 2017 investir la salle de la rue de l'Enseignement. Le but de la Ville ? Devenir un acteur incontournable dans l'offre des spectacles. La Madeleine n'est pas encore rentable et le Palais 12 ne l'est que grâce aux activités non musicales (salons, événementiel en tout genre). « La Ville n'est pas là pour organiser des concerts », répond Paul-Henri Wauters, du Botanique, qui se voit ainsi privé d'une belle salle. Sauf durant les

Nuits Bota qui pourront toujours avoir lieu au Cirque, annonce, magnanime, Brussels Expo. Pour les habitués, cela ne changera pas grand-chose. La Ville reprend à la Fédération Wallonie-Bruxelles ce qui lui appartient. Et cette dernière n'a de leçons à donner à personne quand on voit ce que devient « son » Pathé-Palace, toujours fermé dans le beau piétonnier. Ce qui choque le plus, finalement, c'est le mépris affiché pour le travail remarquable réalisé depuis 1999 par les équipes du Botanique.

Avec 180 soirées et 300.000 personnes par an, pour des spectacles variés de qualité, d'artistes belges ou non, le Cirque a une santé financière et artistique exceptionnelle. Brussels Expo, qui annonce moins d'occupations (100 à 150), a déjà du mal à imposer Madeleine et Palais 12 (que Live Nation Belgium boude depuis qu'on n'est pas passé par lui pour les concerts de Muse !). La confiance, ça se gagne, ça prend du temps. On verra donc à l'autopsie...